

Observations3

From: [jean-marc.bertrand](mailto:jean-marc.bertrand@orange.fr)
Sent: Saturday, April 01, 2017 5:50 AM
To: jbernardchatelot@orange.fr
Subject: Enquête publique

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique, je tenais à apporter ma contribution.

Je suis grandmontois depuis 6 ans maintenant. Propriétaire d'un appartement dans la pyramide "le capri" (place des cosmonautes).

Concernant les plages privées situées sur la promenade entre le point zéro et le port, autrement dit, dans le cœur de ville, serait-il possible de faire en sorte, dans la mesure du possible, que les passants puissent continuer à voir la mer au travers ?

Je m'explique, certains jouent le jeu : ils construisent des accueils, des vestiaires, des bars, des locaux, des accès "ouverts", c.a.d. un muret pas très haut pour les fondations, puis des poteaux pour soutenir le toit, et rien entre les deux. De cette façon, le promeneur qui passe à côté, ou les clients assis à la terrasse des établissements du bord de mer, peuvent continuer à bénéficier d'une perspective sur la mer.

D'autres au contraire sont comme des longs bunkers rectangulaires, fermés de partout (sauf côté mer) avec de grands panneaux de particules de bois clos, ou des planches qui ferment complètement la vue, bouchent totalement l'horizon, et gâchent le plaisir d'évoluer en bord de mer.

D'un côté, même s'il y a du passage dans la plage privée, et quelques encombrants déposés au milieu (serveurs, clients, stockage de matériel) on peut malgré tout continuer à se promener agréablement en bord de mer, avec une jolie vue, peu altérée. De l'autre, on a l'impression d'évoluer au dos de gros immeubles, de se retrouver face à de grandes façades hermétiques, et le bord de mer perd tout son charme et son attrait.

C'est quelque chose qui m'a beaucoup choqué depuis mon arrivée à LGM. Et j'ai pu constater qu'il en était de même dans mon entourage (famille, voisins, invités de passage, etc.)

Il me semble que le cahier des charges gagnerait à comporter une mention sur ce thème.

Comprenez-vous ce dont je veux parler ?

Merci

From: "Inaetaly CASSAM" <inaetcassam@wanadoo.fr>

Sent: Sunday, April 02, 2017 10:24 PM

To: <bernardchatelot@orange.fr>

Subject: Enquête publique de la concession des plages pour la période 2018-2029

M.Mme CASSAM Inaetaly. La Grande motte le 1er Avril 2017

94 rue du marin blanc

34280 La Grande motte Monsieur Bernard CHATELOT

inaetcassam@wanadoo.fr

Commissaire enquêteur en vue du renouvellement De la concession des plages naturelles de la Commune pour la période 2018-2029

Objet: Observations et propositions

Monsieur Le Commissaire enquêteur ,

Nous avons très respectueusement l'honneur de vous adresser par cette note synthétique nos observations ainsi que nos propositions par rapport à ce dossier .

1) Les nuisances provoquées par l'installation de ces structures le long des plages :

- Environnementales et écologiques : non respect des dunes, accès plages élargis , transport de sable , non respect du libre passage du public .
- Sonores : ces structures ne se limitent pas à une musique d'ambiance mais plutôt à l'activité de discothèque à ciel ouvert avec effet décibels à l'infini!!!!
- Dérèglement et désorganisation totale de la vie des riverains : stationnement anarchique , embouteillages, déchets abandonnés sur la voie publique , dégradations du matériel public , vandalisme chez les riverains , incivilités et violences provoquées par les sujets alcoolisés .

2) Nos propositions:

- Neutralisation totale du lot 14 : trop près des habitants
- Réduction de 20% des surfaces des lots
- Limiter strictement l'activité des exploitants uniquement à la location du matériel de plage + restauration rapide en journée
- Fermeture de l'activité restauration le soir
- Respect strict de nuisance sonore et du cahier des charges .
- Les sanctions réelles en cas de manquement aux règles de cohabitation

Vous souhaitant bonne réception, et espérant que nos remarques seront entendues, nous vous prions d'agréer Monsieur Le Commissaire , nos salutations respectueuses.

M.Mme CASSAM